

# **Le port polyvalent de la vinaigrerie de Petit-Bourg**

La création du port de plaisance s'inscrit dans un projet d'aménagement global alliant redynamisation économique et renouvellement urbain du Centre-Bourg.

Répondant à l'ambition de doter la ville de Petit-Bourg d'infrastructure d'envergure, il générera de nombreuses retombées pour l'emploi et participera à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

La SEMSAMAR a été désignée au courant du dernier trimestres 2010 comme maîtres d'ouvrage. Depuis le début de l'année 2011, en partenariat avec le groupement de maître d'œuvre retenu, elle réalise les études préliminaires [études de sols (et jettings), bathymétrie et topographie terrestre, études de risques (vis à vis de la surcote cyclonique)] permettant de définir le dimensionnement des ouvrages nécessaires à l'aménagement portuaire et d'inscrire la réalisation de l'ouvrage dans une perspective durable d'aménagement garante de la préservation des qualités paysagères de la façade littorale et des écosystèmes.

L'objectif est de parvenir sur la base de ces premiers éléments à arrêter le scénario définitif d'aménagement du port et d'aboutir à une phase de validation conjointement avec les services de l'État et les collectivités départementale et régionale.

## **Un équipement d'envergure**

Au cours de l'année 2012, le projet d'aménagement du port validé et chiffré, fera l'objet d'une étude d'impact (dossier loi sur l'Eau), d'une étude de biocénose concernant les conséquences de l'ouvrage sur le milieu maritime et de

courantologie.

Ce port sera polyvalent et valorisera les composantes plaisance, cabotage et pêche et aura à terme une capacité prévue de 570 bateaux.

## **Coût de l'opération**

- Études :
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : 79 500€ HT
- Mission de maîtrise d'œuvre : 162 670€ HT
- Études préliminaires : 628 959€ HT
- Travaux :
- Programme : 23 000 000€ HT

[Communiqué de Presse 04/08/2023](#)